A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le mot de l'Eglise...

... évoque aujourd'hui pour vous le cher gros homme à tête de bouledogue, qui fait de la peinture à l'huile en fumant un gros cigare. Vous l'avez reconnu ? Bon.

Il a avoué un jour qu'il adorait le whisky, qu'il prenait parfois le nom de Dieu en vain et qu'il ne lisait jamais la Bible.

Là-dessus, certains se mettent à triompher : « Vous voyez bien que pour faire de grandes choses, il ne faut pas trop se soucier du bon Dieu. Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour être un bon serviteur de l'humanité. »

Nous pourrions répondre bien des choses :

D'abord que ce n'est pas sur une boutade qu'il faut juger de la vie profonde d'un homme ; surtout d'un diable d'homme comme celui-là. Ensuite que Montgomery ne fume ni ne boit, et lit la Bible tous les matins. Enfin que si Churchill ajoutait l'obéissance à Jésus-Christ à toutes ses qualités, il serait peut-être aussi grand dans la paix que dans la guerre.

Mais là n'est pas la question.

Le fait est que Dieu s'est servi à un certain moment de cet homme pour accomplir Sa volonté : détruire l'hitlérisme et sauver la liberté de l'Europe. Car Dieu se sert de tous les hommes pour faire Sa volonté : des bons et des mauvais, des croyants et des incrédules. Il n'est pas en effet nécessaire d'être chrétien pour être bon serviteur de l'humanité : il suffit que Dieu se serve de nous.

Mais si vraiment Churchill ne s'est pas soucié du bon Dieu (et ici personne ne peut prétendre connaître ce qui se passe réellement dans le cœur d'un homme), il y en a d'autres qui s'en sont souciés pour lui : tous ces hommes et toutes ces femmes de tous les pays et de toutes les confessions chrétiennes qui ont prié le Dieu de Jésus-Christ de guider Winston Churchill et de lui permettre de faire de grandes choses.

Ce qui revient à dire que Jésus-Christ est le Seigneur de la terre encore beaucoup plus que nous le pensons ; qu'il vaut vraiment la peine de prier pour tous ceux qui exercent une autorité dans le monde ; et que le « Mot de l'Eglise » aussi souhaite de tout son cœur :

Bonnes vacances, Winnie ! J.-S. J.

Une Semaine neuchâteloise d'éducation

avec rencontre franco-suisse d'éducateurs

Les problèmes posés aux éducateurs sont ardus. Mais de leur solution dépend l'avenir du monde. Le groupe romand d'études pédagogiques réunira pendant une semaine les éducateurs romands à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Cette première « Semaine neuchâteloise d'éducation » est organisée du 3 au 9 septembre. Elle comportera des conférences, des discussions et des visites de classes. Parmi les orateurs, on note les éducateurs appréciés que sont MM. E.-A. Niklaus, R. Dottrens, P. Bovet, Ad. Ferrière, L. Meylan, W. Béguin, H. Perret, Ch. Guyot, A. Ischer, P. Rossello, H. Bersot et P. Aubert. Présidée par M. William Perret, cette semaine de l'éducation a tout l'appui du Département de l'instruction publique — dont le chef M. Camille Brandt participera aux travaux par une conférence sur « Les tâches sociales de l'école » — des autorités comunales et des sociétés de développement des villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, des directeurs des grands établissements d'éducation et des sociétés pédagogiques du canton. En outre, on se propose d'en faire une manifestation dépassant le cadre national, et l'ambassadeur de France à Berne a approuvé l'idée des organisateurs d'inviter à une rencontre franco-suisse des éducateurs franc-comtois.

Les échanges d'idées auxquels donnera lieu la Semaine neuchâteloise d'éducation constitueront, espérons-le, une expérience concluante, dont le principe pourrait être retenu en faveur de rencontres nouvelles, conçues de façon qui ne soit pas exclusivement « nationale ».

Nous donnerons la semaine prochaine un bref aperçu des travaux qui, jour après jour, auront occupé les participants à cette intéressante série d'études en commun. Nous leur souhaitons d'aboutir à des résultats concrets car, s'il n'est pas trop tard, c'est le dernier moment pour conjurer, en agissant sur la jeunesse, les pires catastrophes.

Mutations dans la gendarmerie

La chancellerie d'Etat nous communique :

Par suite de la nomination des gendarmes Vuitel et Béguin aux postes d'aides-geôliers aux prisons de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, les mutations suivantes seront effectuées dans le corps de la police cantonale: gendarme Lebet Paul, de Neuchâtel à Rochefort; gendarme Benoit Georges, du Locle à Travers; gendarme Gasser Marcel, de la Chaux-de-Fonds au Locle.

A propos d'une lueur

Nous avons relaté l'observation d'une « boule de feu » faite par un lecteur de Saint-Blaise, le 23 août aux environs de 23 heures. De nombreux lecteurs nous ont confirmé l'exactitude de ce phénomène.

A Tavannes, trois personnes ont songé à regarder leur montre; il était 22 h. 40 quand ils ont été frappés par une traînée d'une luminosité très forte. Ils ont noté la direction sud-nord et estiment qu'il ne doit pas s'agir d'un météore. Ils n'ont pas entendu le bruit de fusée. Ils ont informé la police de Bienne de leur constatation.

Deux personnes montaient de Boudry aux Métairies, vers 22 h. 50, lorsqu'elles virent une boule suivie d'une longue queue, pareille à celle d'une comète. La direction était est-ouest, vers la Tourne. Elles entendirent comme le bruit d'une fusée qui éclate au-dessus de Montézillon, à une distance de 4000 à 5000 mètres. La vitesse était deux fois plus grande que celle d'un de nos chasseurs et la marche était parfaitement horizontale, ce qui inclinerait ces personnes à croire qu'il s'agit plutôt d'une bombe volante que d'un météore.

A Chaumont, un autre observateur a remarqué l'« éclair » qui, venant de la gauche du Vully, a disparu au-dessus de Neuchâtel.

Un lecteur de Corcelles nous signale qu'il se trouvait à Boudevilliers, lorsqu'une lueur éblouissante, semblable à celle provoquée par un éclair de magnésium, apparut dans le ciel. Allant de Chaumont au Mont-d'Amin, une sorte de grande étoile filante, laissant sur son passage une longue traînée lumineuse qu'il a pu observer pendant 4 à 6 secondes lui sembla disparaître à michemin entre Chaumont et le Mont-d'Amin. Ce correspondant remarque qu'il ne lui a jamais été donné d'observer un phénomène de cette importance depuis le passage de la comète de Halley qu'il avait vue en Amérique.

A Bevaix, un lecteur regardait vers le sol lorsqu'une lueur aussi forte que celle d'un éclair, mais plus brusque encore, lui fit lever la tête. Il aperçut une longue traînée lumineuse qui s'effaça peu à peu, et qui disparut complètement au bout de quinze secondes environ.

A Vaumarcus, le phénomène a été visible également. Mais la fusée allait nettement de l'ouest vers l'est, ce qui est une direction bien différente de celle qu'ont mentionnée les autres observateurs. De plus, il paraît que la boule de feu était verte.

Un fait est certain, il a passé dans notre ciel une lueur exceptionnellement brillante vendredi passé peu avant 23 heures. Mais par quoi était-elle provoquée ?

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le cœur sur la main

La semaine dernière, les trente-six fillettes de la colonie de vacances de Bellevue, sur Bevaix, ont effectué une course en train à Yverdon. Elles n'ont pas voulu quitter cette ville sans aller chanter à l'hôpital. Cette délicate attention a été hautement appréciée par les malades.

Mais ce que ceux-ci ignoraient, c'est que les petites chanteuses avaient été, elles aussi, l'objet d'une charmante attention, d'un tout autre genre il est vrai.

Cette course à Yverdon leur était en effet offerte par leurs surveillantes, deux jeunes institutrices de Neuchâtel, qui renouvelèrent leur geste une seconde fois en les conduisant en bateau à Estavayer.

Comme quoi il existe encore des gens qui ont le cœur sur la main. NEMO.

Les poids lourds s'affrontent

Jeudi, à 12 h. 33, à la Maladière, un camion est entré en collision avec une voiture de tramway, à la suite de l'obstruction de la route due à l'arrêt d'un autre camion au bord de la chaussée. On ne signale pas d'accident de personne, mais des dégâts matériels assez importants. Un accident presque identique s'est produit, le même soir, à Monruz, où un camion a accroché le tram venant de la ville. Mais les dégâts sont, cette fois-ci, minimes.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Un serpent mord un chien de chasse

Sur le marais de Martel-Dernier, un chien de chasse a été mordu au cou par une vipère. Pour sauver la brave bête, un chien de race, le vétérinaire lui a fait une injection antivenimeuse.

VALLÉE DE LA BROYE

CREMIN

Une ferme détruite par le feu

Le feu a complètement détruit, dans la nuit de jeudi à vendredi, une belle et grande ferme, propriété de M. Zbinden, à Cremin (Fribourg), entre Chery et Granges-Marnand. L'incendie, qui s'est déclaré vers 22 h. 30, s'est propagé avec une telle rapidité que les enfants Zbinden durent être sortis par une fenêtre. En dépit de la prompte intervention des pompiers, tout le mobilier, ainsi que les abondantes récoltes ont été anéantis. Plusieurs porcs sont restés dans les flammes. Le gros bétail put être évacué encore à temps.

La lueur de l'incendie était nettement visible de Neuchâtel.

Hier matin, il ne restait du vaste bâtiment que les quatre murs extérieurs. Le dommage ne peut pas encore être évalué, mais on parle d'une perte de 60 à 70 mille francs.

La gendarmerie fribourgeoise se livre à une enquête aux fins d'établir les causes de ce sinistre.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Fermeture des magasins

(c) A la suite d'un accord tacite intervenu entre leurs propriétaires, la plupart des magasins de la place seront fermés une demi-journée par semaine comme cela se fait déjà dans de nombreuses autres localités du pays.

MOTIERS

Nomination

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal a nommé, avec entrée en fonctions au 20 septembre, Mlle Anne-Marie Jacot, de Fleurier, au poste temporaire d'aide au bureau communal, service du ravitaillement, en remplacement de Mlle Irène Vuillermot, qui quitte la localité.

MOTIERS

Concours chevalin à Môtiers

(c) Le concours fédéral du Syndicat chevalin neuchâtelois, pour l'élevage du cheval d'artillerie a eu lieu vendredi matin, pour la région du Val-de-Travers.

Ont été présentées aux experts: 22 juments poulinières anciennes, 11 nouvelles, 8 pouliches nées en 1944, 8 en 1945 et 11 en 1946.

Comme chaque année, on enregistre un réel progrès au double point de vue de la qualité et de la quantité. Ce résultat est dû aux efforts du Syndicat chevalin du Val-de-Travers, créé en 1939 et présidé par M. Arnold Arn, député, agriculteur-propriétaire au Pré-Monsieur, rière Môtiers.

COUVET

Conseil général

(c) La séance du Conseil général de vendredi soir avait attiré un public si nombreux que de mémoire d'électeur, on n'avait vu pareille affluence. Malgré les renforts de tous les sièges disponibles de l'hôtel communal, plusieurs électeurs durent rester debout ou chercher refuge sur les radiateurs.

Si c'est une preuve du réveil de l'esprit civique, on ne peut que s'en réjouir. Nous pensons plutôt que la discussion de l'initiative sur la modification des taux d'impôts en devait être la véritable cause.

En remplacement de M. V. Francfort, démissionnaire, un nouveau conseiller communal doit être désigné. Un seul candidat est proposé par le groupe des indépendants : M. Ed. Boiteux, qui est élu au deuxième tour de scrutin par 23 voix.

Une initiative repoussée

Le Conseil aborde ensuite la discussion de l'initiative proposant les modifications des taux d'impôt dite « initiative Duval ». Un très long débat s'engage entre M. Duval d'une part et les adversaires de l'initiative.

M. Duval se défend de chercher à faire de cette question une querelle publique comme on le lui reproche. Il s'oppose à la proposition de M. Grandjean de procéder au vote nominal, car il craint que ce vote n'ôte à certains conseillers leur liberté d'opinion, par crainte de représailles.

Le vote à l'appel nominal est accepté et l'initiative repoussée par 23 non contre 16 oui et une abstention.

Vente de terrain

La vente d'une parcelle de terrain à M. Patthey est votée sans opposition.

La nouvelle échelle de traitement des fonctionnaires et employés communaux est également acceptée sans modifications, après un long échange de vues sur certains postes dont le montant ne paraît pas suffisamment justifié à certains conseillers.

Cette nouvelle échelle entrera en vigueur le 1er octobre.

Au sujet des salaires des conseillers communaux non permanents, et de la présidence, un rajustement paraît désirable de façon à égaliser si possible les salaires des titulaires.

Le crédit est voté en bloc et sera détaillé après la répartition des dicastères.

Le conseil s'ajourne

L'ordre du jour porte quatorze rubriques et les débats, qui ont duré presque trois heures, n'en ont épuisé que la moitié. Le Conseil décide donc de s'ajourner à quinzaine, car certaines décisions à prendre ne peuvent souffrir de trop longs retards.

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA FOIRE DES VINS DE BOUDRY

Cette manifestation a connu hier, malgré la pluie, un succès mérité

Vulgarisé par l'affiche du jeune dessinateur von Allmen, l'emblème de la foire, taillé dans une pièce de bois de dimension impressionnantes, donne à l'arc de triomphe fleuri, sous lequel doit passer le visiteur, son sens véritable. Il symbolise la victoire joyeuse des longs efforts fournis par un comité d'organisation audacieux dans l'intention de glorifier le travail de la vigne. Voilà comment Boudry favorisée reçoit ses hôtes. Une lignée de lumières multicolores les conduit tout droit dans la cour du collège où, malgré la pluie, le magnifique manège et les stands de jeux prennent contact avec leurs premiers clients. Quelle malchance que cette pluie ait détrempé le sol et oblige chacun à faire usage de son imperméable ou de son « pépin » !

La réception officielle

Tous les invités se réunissent dans la halle de gymnastique décorée où ont été dressées de grandes tables. On s'aperçoit d'emblée que l'organisation est parfaite, car les bouteilles sont déjà débouchées et chaque délégué, avant même de s'asseoir, est convié à trinquer avec les premiers arrivés.

Quand tout le monde est réuni, M. René Favre, président du comité de réception, monte à la tribune et souhaite la bienvenue à chacun. En quelques mots, il esquisse la physionomie de la Foire des vins de 1946. On a tenu à lui garder son allure jeune, gaie, mais simple et sympathique. Préparée avec soin, on n'a pas voulu en faire une manifestation qui rivalise avec celle des grandes villes. Les seuls objectifs visés étaient de plaire au public (cortège humoristique, fêtes villageoises, jeux et attractions) et de rendre hommage à tous ceux qui travaillent à faire de nos vins ce qu'ils sont: de fines gouttes. Si les propriétaires encaveurs n'ont pas eu cette année de difficultés à trouver des débouchés pour leur « 45 », ils ont fait preuve d'esprit de collaboration et ils ont songé aussi, sûrement, à une mévente possible pour une année moins favorable. D'autres cantons ont compris que l'art de la propagande n'était pas inutile à la prospérité des milieux viticoles. La foire de Boudry se propose de contribuer à faire apprécier les vins du vignoble neuchâtelois.

Il appartient ensuite à M. Louis-Eugène Zimmermann, président du comité d'organisation, de développer les motifs qui l'ont poussé lui et ses nombreux collaborateurs à préparer la manifestation que l'on inaugurait hier. Boudry, qu'il désigne comme le « berceau de la viticulture neuchâteloise », se devait, selon M. Zimmermann, de continuer et d'intensifier la propagande entreprise en faveur des vins de Neuchâtel. On a invité à Boudry les propriétaires des différents crus de tout le vignoble; c'est assez dire que si par sa physionomie la Foire des vins reste une manifestation de caractère local, elle représente du point de vue économique un intérêt pour toute la région.

Les problèmes d'ordre social préoccupent M. Zimmermann. Il les traite en connaissance de cause et propose des solutions qui nous paraissent être les bonnes. La question des prix, de la qualité et de la quantité des vins produits est soulevée, et certaines remarques suscitent les applaudissements des nombreux viticulteurs présents. On a trop tendance à considérer le vigneron comme un éternel assisté. S'il remplit des obligations, il doit bénéficier de certains droits et notamment de celui de vivre avec une certaine marge de sécurité. S'il n'a pas le temps de s'occuper de défendre le produit de son travail, il faut que d'autres le fassent. Car il est inadmissible que les vins neuchâtelois soient par négligence désavantagés par rapport aux vins vaudois ou valaisans. Voilà l'origine de la Foire des vins de Boudry. Voilà pourquoi elle doit continuer son effort et pourquoi, cette année encore, elle doit connaître le succès.

En terminant, M. Zimmermann adresse ses remerciements aux autorités communales de Boudry, aux divers comités qui l'ont aidé à accomplir son travail, aux exposants qui, malgré la situation favorable du moment, ont fait preuve de solidarité, aux multiples sociétés qui ont assuré leur concours soit aux soirées, soit au cortège.

Hommage au courage des vignerons, hommage à l'attachement à notre terre, la Foire des vins peut se dérouler dans une atmosphère joyeuse; aussi y aura-t-il beaucoup de musique, de la danse, des jeux, des attractions diverses et, dans les verres de chacun, le beau liquide doré qui met la joie au cœur.

Le discours de M. Barrelet

M. Jean-Louis Barrelet, chef du département de l'agriculture, apporte le salut du Conseil d'Etat. Il relève d'emblée qu'il considère que cette manifestation, qui cherche à mettre en honneur le produit d'une des plus belles régions du canton, dépasse le cadre d'une fête purement locale.

Cette année, le terme de « foire » est peut-être rigoureusement le reflet du résultat pratique qu'on obtiendra. L'année est bonne et les producteurs n'ont pas de peine à écouler leur marchandise. Mais rien ne dit qu'en maintenant la tradition, on n'assure à Boudry la chance d'être, dans une conjoncture moins favorable, le centre d'un marché animé où acheteurs et vendeurs se retrouveront pour autre chose que le plaisir de célébrer une laborieuse victoire.

M. Barrelet préconise l'organisation solide des différents groupements de producteurs et de vendeurs. Car, dit-il, il faut prendre conscience de sa force et renoncer à la tentation de tout attendre de l'Etat. Pour affronter l'avenir — incertain dans ce domaine plus que dans toute autre activité professionnelle — l'entente et la solidarité sont indispensables entre les diverses équipes qui, de la vigne à la table, défendent les intérêts des viticulteurs.

Evoquant l'avenir, le chef du département de l'agriculture laisse entrevoir de bonnes nouvelles: à la suite de discussions récentes avec l'autorité fédérale, il est à prévoir que le contrôle des prix sera supprimé pour les vins indigènes et maintenu, en revanche, pour les vins étrangers.

Il forme ses vœux pour le succès de la manifestation et espère qu'elle bénéficiera de la seule amélioration souhaitable: des conditions atmosphériques plus propices.

Au nom du comité d'honneur, M. Alfred Schwaar souligne que la Foire des vins fait partie maintenant de la vie de la commune de Boudry. Elle s'est perfectionnée. Elle reçoit un nombre toujours plus considérable de visiteurs et son cortège humoristique constitue une attraction d'une incontestable originalité.

Après avoir évoqué les multiples soucis du travailleur des vignes, M. Schwaar conclut en disant qu'on ne saura jamais trop lui marquer la reconnaissance du pays.

~~~

La fanfare exécute allégrement quelques morceaux pendant que les officiels font honneur à la collation qui leur a été servie. Puis, c'est la visite des stands. Comme d'habitude, à côté du vin et des activités s'y rapportant, les principaux commerçants de Boudry se sont associés à la manifestation de la cité en présentant des stands conçus avec le plus grand souci de perfection. Le commerce et l'artisanat sont représentés de façon suggestive et aucun détail n'a été laissé en suspens. Les distractions sont nombreuses et la devise « Tout sauf l'ennui » peut servir non seulement au grand cortège de demain mais aux quatre journées de cette Foire des vins 1946.

Le soir, tandis que l'on s'attablait dans les nombreuses pintes pour échanger les premières impressions et pour s'abriter contre les injures du temps, la « Chanson neuchâteloise » donnait, sous la direction de M. Jean-Pierre Luther, un concert qu'une foule considérable applaudit. La gaieté régnait partout et les chansons des visiteurs faisaient écho jusque assez tard aux mélodies des guitares et des accordéons.

A. R.

Les Semaines musicales internationales de Lucerne

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) — (Suite. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 22 et 27 août)

SÉRÉNADE — L'HISTOIRE DU SOLDAT

Le temps incertain empêcha la première des sérénades de se dérouler devant le Monument du lion. Et c'est fort dommage, car, confiée aux seuls instruments à vent, dont un groupe sonne si bien en plein air, elle eût certainement mieux « rendu » que dans le Théâtre où exécutants et public se transportèrent à la dernière minute.

Le programme était de ceux auxquels on est suspendu de la première à la dernière note, parce que fait d'œuvres très rarement entendues, jouées par des instruments dont le timbre est un délice à l'oreille qui sait écouter et qu'enfin ces mêmes instruments semblent avoir inspiré comme jamais celui qui, pourtant, ne cesse de l'être — divinement — jusqu'en ses moindres accents : Mozart, dont le **Quatrième divertissement**, un **Adagio** pour deux clarinettes et trois cors de basset et la **Sérénade pour treize instruments à vent** étaient exécutés ce soir-là.

Interprétées, par des membres de l'orchestre de la Tonhalle, placés sous la direction — qu'on eût souhaitée peut-être plus vibrante — de Max Sturzenegger, ces perles du trésor mozartien jetèrent leurs plus vifs et doux éclats. On ne saurait, en effet, rêver plus délicate et lumineuse tendresse que celle qui rayonne au sein de tel mouvement lent de ces sérénades, plus joyeuse et exaltante petite fanfare que tel Allegro ou Rondo final. Et quelle gamme de couleurs merveilleuses, depuis le solennel contrebasson jusqu'aux chantants hautbois en passant par ces curieux cors et basset (clarinettes alto) peu usités aujourd'hui et mandés spécialement de Vienne pour l'exécution du Requiem, quelles riches sonorités d'orgue dans les somptueux tutti ! Relevons les qualités exquises dont firent preuve les premiers violons de cet ensemble de souffleurs, soit les deux hautbois, MM. Marcel Saillet et Edgar Shann, et félicitons tous les autres pour la probité et la pureté de leur jeu.

~~~

Une des attractions des Semaines musicales était la présentation de l'« Histoire du Soldat », cette œuvre qui fit scandale lors de sa création à Lausanne en 1918 et sur laquelle s'est à nouveau portée l'attention du monde artistique depuis sa récente reprise et son succès à Paris.

Cette pièce « de circonstances (au pluriel), comme le dit l'auteur de son texte, et très authentiquement nées d'elles », à l'élaboration de laquelle concouraient les éléments les plus hétérogènes, mais où poète et musicien n'avaient cherché (c'est encore Ramuz qui parle) « qu'à y demeurer ce qu'il était » nous apparaît aujourd'hui comme un réel petit chef-d'œuvre, dont la récente guerre semble avoir encore intensifié la vitalité. Car ce « soldat » qui « entre Denges et Denezy... rentre au pays », après avoir été celui des armées du tsar Nicolas et celui des « mobs » de 1914-1918 est encore — et de nouveau, hélas — celui des relèves de 1939-1945 ou certes aussi l'un de ceux qui envahirent la forteresse Europe. Mais ce peut être surtout l'homme d'aujourd'hui, l'homme de ce siècle, auquel les progrès et les sournois raffinements de la technique moderne font si aisément croire qu'« il a tout » ; mais :

> On n'a pas le droit de tout avoir :
> c'est défendu.
> Un bonheur est tout le bonheur; deux,
> c'est comme s'ils n'existaient plus.

Il y aurait long à dire sur l'originalité de la conception scénique de cette « histoire », sur ce singulier mélange de « récit » et de « jeu » qui trouve ici un équilibre et un naturel extraordinaire, sur la présence du petit orchestre sur le plateau, tout à côté de la scène mobile, faisant pendant au lecteur, cette disposition — sans doute en vertu de l'art caché mais combien subtil qui conditionne tout l'ensemble — n'entraînant aucun disparate dans le déroulement de la pièce et dans l'impression générale qu'elle vous laisse, renforçant même plutôt le sentiment d'unité et de petit monde parfaitement organisé qu'elle dégage.

Assurément la qualité de la mise en scène et de l'interprétation y est-elle pour beaucoup. Celles-ci furent ici de premier ordre et leur trait dominant fut l'absence de tout artifice, la simplicité, le naturel. Michel Simon fils, sympathique soldat, et Jean Valois, dans le rôle parlé du diable, ont su trouver la note vraie et créer des types que l'on n'oublie pas. Elie Gagnebin, lecteur de la première heure, dont l'organe s'affermit au cours de la représentation, ne cessa de captiver en mettant très naturellement en valeur, et avec un entrain de si bon aloi, son texte savoureux. La danse de la princesse permit enfin à la très jeune Sava Alexandra de révéler un art extrêmement racé, tout de grâce, de souplesse et, ici encore, de naturel, tandis que Willy Flay incarnait à merveille le rôle dansé du diable.

Mais il y a la musique, cette partition si redoutable à chacun de ses exécutants qui y ont tous, et jusqu'au maître-timbalier, un rôle de soliste et qui demeure incontestablement l'une des plus extraordinaires réussites de l'auteur du **Sacre**. Elle trouva à Lucerne les interprètes les plus habiles et les plus accomplis en la personne de quelques musiciens de l'Orchestre romand. Je m'en voudrais de ne pas citer leur nom à tous, d'autant plus qu'ils ne sont pas des inconnus pour le public neuchâtelois : MM. Schwalbe, violon, Fryba, contrebasse, Hogtœl, clarinette, Helaerts, basson, Bodet, cornet à piston, Morley, trombone et Peschier, ce dernier d'une suprême maîtrise au milieu de l'arsenal de sa batterie (grosse caisse, caisse claire, tambour divers, triangle et cymbales).

J.-M. B.

L'exécution du Requiem de Mozart dans l'église des Jésuites à Lucerne.

Madame Jean Beaujon, à Auvernier ;

Monsieur et Madame Jean Beaujon-Berthoud et leur petite Nicole, à Zurich ;

Madame et Monsieur Rudolf Sahli-Tschannen, à Berne ;

Madame Anna Beaujon et ses enfants, à Auvernier et à Tavannes ;

Madame et Monsieur Otto Fivian et familles, à Rüfenacht, Aarberg et Locarno ;

Madame et Monsieur Henri Vuillemin et famille, à Neuchâtel et à Fribourg;

Madame et Monsieur Walter Petersen et leur fils, à Soerabaia,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Jean BEAUJON

que Dieu a repris à Lui après de longues et grandes souffrances, dans sa 67me année.

Auvernier, le 30 août 1946.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 1er septembre, à 15 heures. Culte pour la famille à 14 h. 45.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

POMPES FUNÈBRES
NEUCHATEL
SEYON 24a - TÉL. 5.11.08
INHUMATIONS - INCINÉRATIONS
Transports funèbres
L. WASSERFALLEN S/A
HENRI LADOR, Adm.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 août. Température: Moyenne: 16,1; min.: 11,5; max. : 21,1. Baromètre: Moyenne: 718,8. Eau tombée : 13,1. Vent dominant: Direction: sud-sud-ouest; force: calme à faible. Etat du ciel: variable; pluie pendant la nuit et depuis 16 h. 50; éclairs et coups de tonnerre lointains depuis 18 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

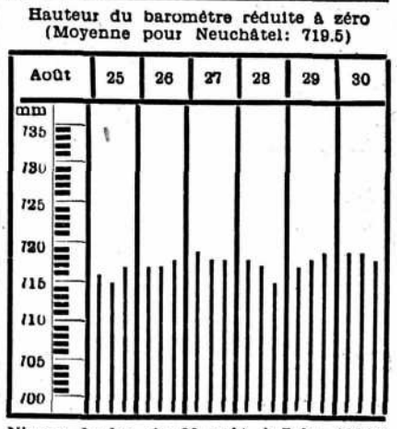

Niveau du lac, du 29 août, à 7 h.: 429.73
Niveau du lac, du 30 août, à 7 h.: 429.78
Température de l'eau 18,5°

Prévisions du temps : Ciel variable, généralement très nuageux, quelques précipitations temporaires.